



VÉRIFIER, RÉCEPTIONNER ET RÉALISER LA MAINTENANCE DES ÉCHAFAUDAGES DE PIED

OBJECTIF(S)

- ✓ Se situer et être acteur de la prévention des risques.
- ✓ Utiliser un échafaudage de pied en sécurité dans le cadre des vérifications.
- ✓ Réaliser les vérifications de mise et remise en service, trimestrielles et journalières d'un échafaudage de pied.
- ✓ Réceptionner l'échafaudage avant utilisation.
- ✓ Assurer la maintenance de l'échafaudage (hors opérations de montage/démontage d'éléments de l'échafaudage).

PUBLIC(S) CONCERNÉ(S)

Toute personne désignée par le chef d'entreprise pour réaliser les vérifications (suivant l'arrêté du 21 décembre 2004) des échafaudages de pied de hauteur inférieure à 24 mètres montés par l'entreprise conformément à la notice technique du fabricant, pour sa propre activité.

Toute personne ayant à contrôler, pour sa mise en service ou remise en service, la maintenance ou les vérifications trimestrielles, un échafaudage fixe.

Cette formation peut être rendue accessible aux publics en situation de handicap. Des aménagements seront adaptés en fonction des profils. Nous contacter pour plus d'informations.

PRÉREQUIS

Comprendre, lire, écrire et parler le français.

Maîtriser les mathématiques élémentaires et la lecture courante de plans.

Avoir une expérience professionnelle de 6 mois dans le domaine des échafaudages (utilisation, montage ou contrôle).

Être formé à l'utilisation des Équipements de Protection Individuelle (EPI) contre les chutes de hauteur.

DURÉE

14H00 (2 jours).

DÉLAI D'INSCRIPTION

Inscription au plus tard 24 heures avant le début de la session, sous réserve des places disponibles.

NOMBRE DE STAGIAIRES PAR SESSION

De 3 à 10 stagiaires.

PROGRAMME

- Les enjeux de la prévention.
- Les rôles et responsabilités des différents acteurs.
- La prévention des risques :
 - Signaler les situations dangereuses.
 - Communiquer - Rendre compte.
- Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation.
- L'exploitation de la notice du fabricant.
- Le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent.
- L'examen d'adéquation.
- L'examen de montage et d'installation de l'échafaudage ou remise en service de l'échafaudage avant utilisation.
- L'examen de l'état de conservation (approfondi le cas échéant) de l'échafaudage et/ou assurer la maintenance de l'échafaudage.
- Le compte-rendu/procès-verbal de réception.
- Les règles d'utilisation d'un échafaudage fixe en sécurité.

MÉTHODE(S) PÉDAGOGIQUE(S)

Le déroulement de la formation alterne entre parties théoriques et pratiques.

30% à 50% du temps pour la partie théorique.

50% à 70% du temps pour la partie pratique.

La formation doit être le plus possible en lien avec l'activité professionnelle.

Évaluation des compétences théoriques (QCM).

Évaluation des compétences pratiques.

MOYEN(S) PÉDAGOGIQUE(S)

Un formateur pour 3 à 10 stagiaires.

Utilisation d'une zone de travail avec échafaudage fixe.

Diaporama, exposés, vidéos.

Équipements de Protection Individuelle (harnais...) emmenés par chaque stagiaire.

VALIDATION DE LA FORMATION

Certificat de réalisation remis à l'employeur à l'issue de la formation.

Attestation de fin de formation validant les acquis.

PÉRIODICITÉ RECOMMANDÉE

La formation à la sécurité dont bénéficient les travailleurs chargés de l'utilisation ou de la maintenance des équipements de travail est renouvelée et complétée aussi souvent que nécessaire pour prendre en compte les évolutions de ces équipements. (Article R4323-3 du Code du Travail).

Renouvellement recommandé tous les 5 ans.

L'évaluation des acquis lors d'une formation Maintien et Actualisation des Compétences est la même que celle lors d'une formation initiale.

DOCUMENTS NÉCESSAIRES

N/A.

CONSIGNES PARTICULIÈRES

Chaque stagiaire devra se présenter à la formation avec les Équipements de Protection Individuelle (EPI) nécessaires aux mises en situations pratiques :

- Harnais antichute personnel.
- Chaussures de sécurité.
- Gants de manutention.
- Casque avec jugulaire.
- Longe de maintien et/ou longe avec absorbeur.